

Ravageurs à surveiller

ACTUALITES

Les ravageurs

Pucerons, thrips, acariens tétranyques
A surveiller.

Autres ravageurs :

Pépinière : Tigres sur *Pieris* et cicadelles sur romarin.

Les ravageurs suivis par le réseau de piégeage :

Duponchelia fovealis

Faibles captures. Chenilles observées sur primevère.

Tordeuse européenne de l'œillet

Absence de captures. Chenilles sur *Choisya*.

Pyrale du buis

Surveiller les chenilles et les cocons d'hivernation.

Les maladies

Oïdium

Sur pensée et *Hydrangea*.

Botrytis

ur *Sedum*, *Leptodermis* et romarin

Ecophytopic

Portail sur l'actualité en protection intégrée des cultures [ici](#)

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

Pucerons : à suivre

Cultures florales et aromatiques : ils sont relevés sur chrysanthème, primevère, *Mertensia* ainsi que sur menthe et persil.

Pépinières : pucerons sur cultures extérieures en bas de plantes sur arbustes, hortensias et vivaces. D'autres observations évoquent notamment des foyers étendus de pucerons sur *Photinia* et *Pittosporum*.

Gestion du risque : détecter au plus tôt les foyers et suivre l'évolution des populations et des auxiliaires. Privilégier les moyens de biocontrôle.



Polleniz

Thrips : à surveiller

Cultures florales : fin des observations sur parcelles fixes de chrysanthème du réseau, qui sont à la vente.

Signalement de thrips sur cyclamen.

Evaluation du risque : les conditions actuelles sont favorables au développement des thrips. Vigilance vis-à-vis des dégâts directs et indirects (transmission de virus tels que TSWV, INSV, IYSV...). En cas de doute sur d'éventuels symptômes viraux, des kits d'analyse permettent d'obtenir un diagnostic rapide sur le terrain.



Polleniz

Dégâts de thrips sur cyclamen

Attention au moment de la gestion des effleurages des cyclamens : ne pas laisser le seau de déchets ouvert dans la serre, et ne pas déverser les déchets dans le tas à côté des cultures.

Prophylaxie : Cf. BSV 3 du 15/05/20 [ICI](#)

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :
<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv/>

Acariens tétranyques : à surveiller

Cultures florales : observation de foyers sur pensée.

Evaluation du risque : les acariens tétranyques profitent des conditions chaudes et d'une hygrométrie faible pour se développer. Surveiller les végétaux sensibles sous abri. Utiliser une loupe de poche pour visualiser les œufs et les formes mobiles (larves, adultes).

Dégâts, lutte biologique : Cf BSV 5 du 19/06/20 [ICI](#)

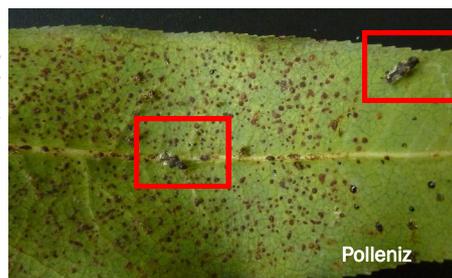
Autres ravageurs

Pépinière

En bref

- **Tigre sur *Pieris* :** des tigres ont été repérés sur *Pieris* en extérieur. Les feuilles présentent des marbrures jaunes à la face supérieure causées par les ponctions nutritionnelles des larves et des adultes. Les ravageurs sont localisés sur la face inférieure. En cas de fortes infestations, les feuilles deviennent presque blanches, se dessèchent et tombent.

Evaluation du risque : les situations fortement ensoleillées soumises à un déficit hydrique sont favorables au développement des tigres. L'insecte passe l'hiver sous forme d'œufs au niveau des feuilles. A surveiller.



Tigres et leurs dégâts au revers d'une feuille de *Pieris*

- **Cicadelles :** toujours présentes sur romarin. Cf. BSV 3 du 15/05/20 [ICI](#)

Ravageurs suivis par le réseau de piégeage

• *Duponchelia fovealis*

Observations : les vols sont enregistrés sur deux des 3 cultures de cyclamen surveillées cette semaine. Le graphique page suivante illustre les papillons piégés par site.

Détection de chenilles sur primevères.

Piégeage : installer des pièges lumineux UVA ou des pièges à phéromones dès le début de la culture. Il existe 3 types de piège : piège à eau, piège delta, piège en tube, selon les conditions de culture de l'entreprise.

Source : Fiche ECOPHYTO DEPHY Gérer *Duponchelia fovealis* avec des pièges à phéromone. Y accéder [ICI](#)

Prophylaxie :

- bien nettoyer les serres (vide sanitaire, élimination des vieilles plantes...);
- surveiller les plantes de négoce, source d'infestation ;

- détruire les plantes infestées et ne pas les mettre au compost (retour possible sous forme de papillon dans les serres) ;
- être vigilant aux symptômes de faiblesse (cyclamen qui ne fleurit pas, plante qui fane alors qu'elle est arrosée...).

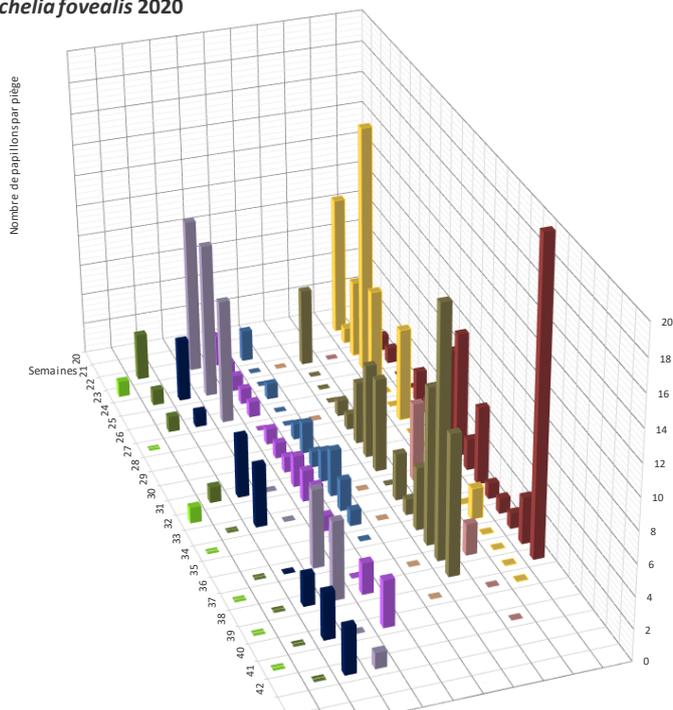
Favoriser les produits de biocontrôle autorisés pour cet usage. Voir la dernière liste des produits de biocontrôle publiée du 13/10/20 [ICI](#)



Papillons de *Duponchelia* sur une plaque engluée d'un piège à phéromones

Piégeage *Duponchelia fovealis* 2020

- site 4 (49) Cyclamen
- site 5 (49) Cyclamen
- site 2 (49) Cyclamen
- site 6 (49) Cyclamen
- site 1 b (49) Cyclamen
- site 1a (49) Cyclamen
- site 3 (49) Cyclamen
- site 8a (49) Abelia
- site 7 (49) Cyclamen
- site 9 (49) Potées fleuries
- site 8b(49) Abelia



• Tordeuse européenne de l'œillet (*Cacoecimorpha pronubana*)

La tordeuse européenne de l'œillet est actuellement suivie sur 9 sites de piégeage à phéromones (8 sous abri et un en extérieur).

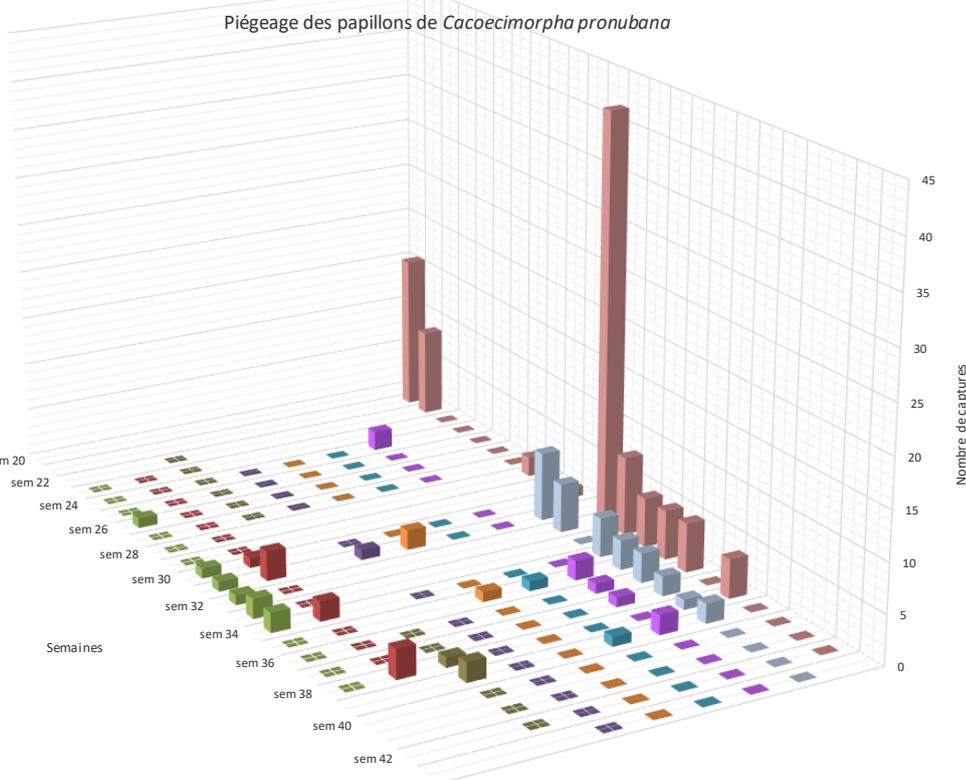
Observations : sur les 7 sites ayant effectué un retour, les vols sont absents depuis 4 semaines. Le graphique ci-dessous illustre les papillons piégés par site.

Par ailleurs, des chenilles sont toujours présentes sur une parcelle de *Choisya*.

Evaluation du risque : rester vigilant sur cultures sensibles

Lutte mécanique : les opérations de taille permettent d'éliminer les chenilles positionnées sur les apex.

Biocontrôle : des produits de biocontrôle sont autorisés sur chenille selon la culture concernée. Voir la dernière liste des produits de biocontrôle publiée du 13/10/20 [ICI](#)



- site 3 (tunnel 49) - Viburnum tinus
- site 1 (serre 49) - Plantes vertes et fleuries
- site 6 (tunnel 49) - Cistus purpureus
- site 7 (tunnel 49) - Cistus verguinii
- site 8 (extérieur 72) - Divers végétaux de pépinière
- site 2 (tunnel 49) - Viburnum tinus
- site 4 (tunnel 49) - Ligustrum sp.
- site 5 (tunnel 49) - Pittosporum sp.
- site 9 (tunnel 44) - Choisya sp.



POLLENIZ

• Pyrale du buis (*Cydalima/Diaphania perspectalis*)

Observations : au sein du réseau de piégeage en Jardins Espaces Verts et Infrastructure (JEVI) et ornement, il y a peu de retours de données sur les 15 derniers jours, probablement en raison des captures qui s'achèvent.

En l'occurrence, les derniers retours montrent un pic de vol en sem 39 dans les départements 53 et 85, un petit rebond de captures dans le département 44 en semaine 38 et une baisse progressive des vols depuis 1,5 mois dans le 72. Dans le 49, il n'y a pas assez de données.

Les captures de papillons évoluent en fonction des sites d'observations et il peut y avoir des petits décalages selon les départements. Cela montre l'intérêt d'effectuer une surveillance à la parcelle. Cf. graphe ci-dessous pour l'évolution des captures de papillons par département.

Des chenilles peuvent être présentes dans les buis infestés et des cocons d'hivernation peuvent commencer à se former.

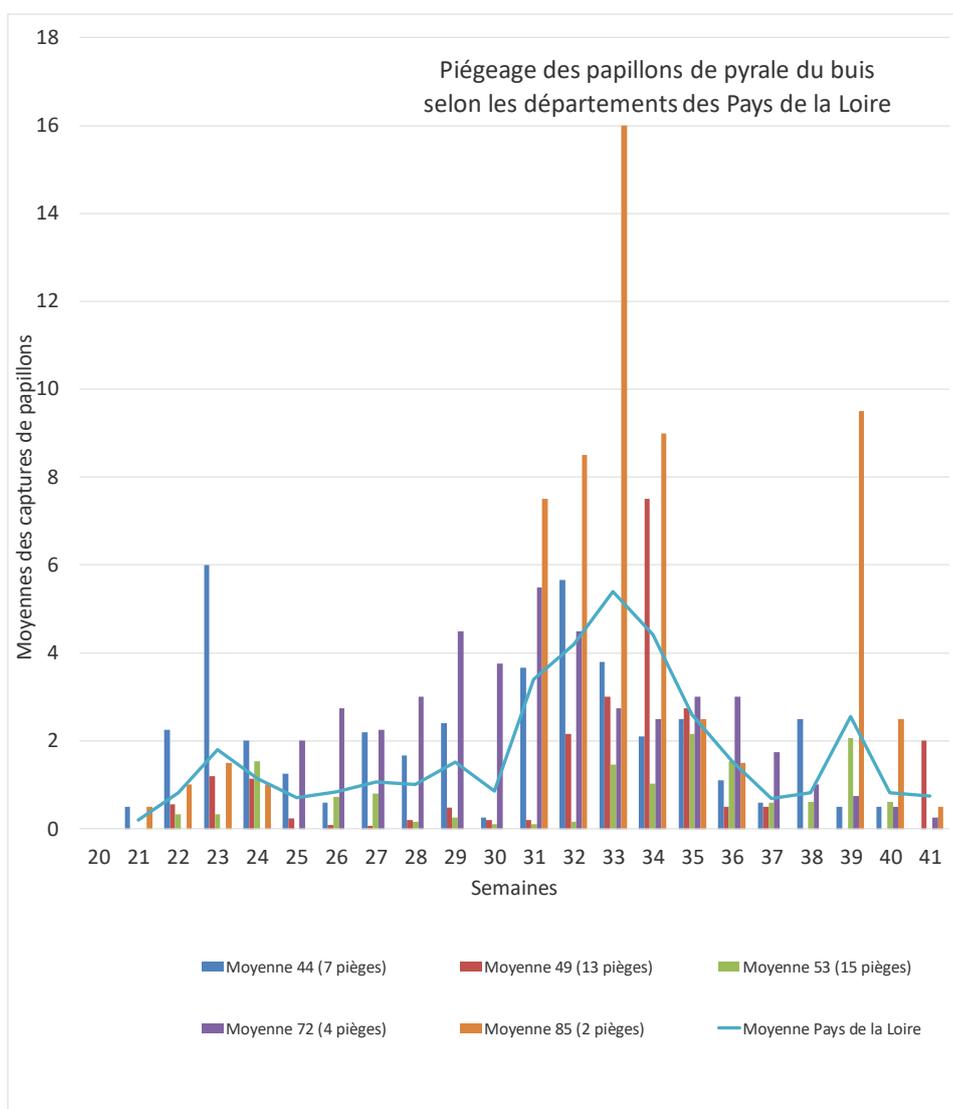
Evaluation du risque : surveiller la présence de chenilles qui engendrent des défoliations, avant d'hiverner dans des cocons et reprendre leur activité au printemps prochain.

Piégeage : surveiller les vols des papillons avec des pièges à entonnoir associés à la phéromone spécifique de la pyrale de mai à fin octobre.

Prophylaxie : supprimer manuellement ou mécaniquement (appareil à air ou à eau sous pression) les chenilles et les nids soyeux d'hiver.

Produits de biocontrôle :

- micro-organismes : intervenir avec un produit à base de *Bacillus thuringiensis* subsp. *kurstaki* en présence de jeunes chenilles, soit environ 1 semaine après le pic de vol identifié par piégeage. Soigner la qualité de la pulvérisation (traiter aussi l'intérieur des buis). Il est vivement conseillé de n'effectuer qu'un seul traitement par génération dans le but d'éviter d'éventuels phénomènes de baisse d'efficacité progressive du produit sur les populations, à la dose homologuée dans les conditions d'application indiquées.



Maladies cryptogamiques

Oïdium

Cultures florales : oïdium sur pensée.

Pépinière : présence sur différentes cultures d'*Hydrangea* sous abri.

Evaluation du risque : l'oïdium prolifère avec l'amplitude thermique entre le jour et la nuit et l'humidité des espaces de cultures.

Cf. BSV 6 du 03/07/20 [ICI](#)

Botrytis

Présence de *Botrytis* sur *Sedum*, *Leptodermis* et romarin en godet sous serre.

Evaluation du risque : le temps frais et humide, associé à un déficit de luminosité, favorise le pathogène. A surveiller.

Prophylaxie :

- maintenir la culture propre en supprimant les débris végétaux sur la plante et au sol, source d'inoculum primaire du *Botrytis*,
- éviter l'humidité stagnante et les fortes hygrométries sous abri, couplées à des températures entre 18°C et 23°C,
- distancer les végétaux,
- ventiler les abris.

• Ecophytopic

Retrouvez l'actualité sur la protection intégrée des cultures en cliquant [ici](#) :



Note de service DGAL/SDQSPV/2020-625 du 13/10/20 qui liste les produits de biocontrôle : retrouvez-là [ICI](#)

RESEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2020
PAYS DE LA LOIRE

BULLETIN DE
SANTÉ DU VÉGÉTAL
ÉCOPHYTO



Rédacteur : Noémie JACQUEMIN – Polleniz - noemie.jacquemin@polleniz.fr

Directeur de publication : Denis Laizé - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire.

Comité de relecture : AREXHOR PL, BHR, CAPDL, CNPH, POLLENIZ, SRAL, RIPERT, FLEURON d'ANJOU.

Observateurs : horticulteurs, pépiniéristes, gestionnaires d'espaces verts, centres horticoles, techniciens, conseillers, formateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto